

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Salon de Provence

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21130103100012

Ville : Salon de provence

Code Postal : 13300

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Lien vers le profil d'acheteur :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_VjQ3nXF15y

Identifiant interne de la consultation : 25130000

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Madame BROUILLET

Adresse mail du contact : Service.marches@salondeprovence.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 0490448935

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Avis renvoyant au Règlement de Consultation

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Avis renvoyant au Règlement de Consultation

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Avis renvoyant au Règlement de Consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 16 juillet 2025 à 17 h 00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Les critères retenus pour le jugement

Valeur technique et environnementale : 60 %

Prix des prestations : 40 %

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : REQUALIFICATION DU CHEMIN DU TALAGARD

Code CPV principal

Descripteur principal : 45233142

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente opération a pour objet la requalification du Chemin du Talagard à Salon de Provence afin de répondre aux attentes suite à la création d'un demi-échangeur sur l'Autoroute A7 porté par les ASF (Autoroute du Sud de la France)

Le projet comprend :

-Le réaménagement du chemin dans sa portion complète sur la section courante sur environ 380 mètres linéaires depuis le croisement entre l'Avenue Jean Moulin et le carrefour du chemin du Talagard Sud avec l'ouvrage sur le Canal EDF, avec la mise en oeuvre d'un écran acoustique et d'un enrobé phonique.

-La reprise des aménagements sur l'Ouvrage du Canal EDF avec l'élargissement du caniveau technique existant, la reprise des bordures, la reprise des gardes corps et du revêtement sur 65 mètres linéaires.

-Le réaménagement du chemin sous l'ouvrage de l'autoroute A7 jusqu'à l'accès au massif du Talagard sur 75 mètres linéaires

-Sur toutes les sections et sur tout le linéaire, sera créé une voie douce afin de permettre la libre circulation des piétons et cycles

Le présent marché concerne les travaux de Terrassements - Voirie - Réseaux Divers - Ouvrages spéciaux et Mobilier

Les prestations sont divisées en 2 tranches :

TF : Section courante depuis le croisement entre l'avenue Jean Moulin et le Carrefour du Chemin du Talagard Sud

TO1 : Section depuis le Carrefour du Chemin du Talagard Sud jusqu'au croisement avec l'accès au Massif du Talagard

Lieu principal d'exécution du marché : Salon de provence

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Une visite préalable du site est obligatoire. Les conditions d'organisation de cette visite obligatoire sont précisées au règlement de consultation

Autres informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Date d'envoi du présent avis : 18/06/2025

Mots clés: Voirie et réseaux divers

